

# La pêche profonde prend l'eau

Minuscule économiquement mais désastreuse sur le plan écologique, cette méthode défendue par la France est de plus en plus critiquée. Casino vient de la bannir de ses rayons.

Par **ÉLIANE PATRIARCA**

L'année 2014 commencera pour le groupe Casino par un geste «vert» : à partir du 1<sup>er</sup> janvier, les hypermarchés et supermarchés de l'enseigne ne commercialiseront plus aucune des cinq espèces de poissons de grands fonds extrêmement vulnérables que sont le sabre, le grenadier, l'empereur, la lingue bleue et le brosmes.

Le groupe vient de l'annoncer à l'association **Bloom** qui milite depuis 2004 pour la conservation des océans profonds. Cet engagement s'inscrit dans la continuité d'une politique halieutique responsable. Depuis 2007, Casino a en effet cessé de commercialiser deux espèces (l'empereur et la lingue bleue) et arrêté toute mise en avant

## ANALYSE

promotionnelle du sabre et du grenadier. Histoire de ne pas favoriser le chalutage profond, cette méthode de pêche considérée par la communauté scientifique internationale comme la plus destructrice. 70 publications en attestent : elle a un impact écologique ravageur, malgré un poids économique relativement faible. Les espèces profondes représentent en effet seulement 1,4% de l'ensemble des captures européennes dans l'Atlantique Nord-Est, et seuls onze navires en Europe sont spécialisés dans cette pêche.

**ALIBI.** Le chalutage profond, qui s'est développé en Europe à la fin des années 80 dans un contexte d'épuisement des stocks de poissons de surface, cible les espèces vivant entre 200 et 1500 mètres de profondeur. Les filets géants et lestés, remorqués par de puissants navires industriels, raclent le sol, ravageant les écosystèmes, des

réécifs de coraux aux champs d'éponges profonds. Ils remontent tout ce qu'ils croisent. Le tri se fait à bord du navire avec environ une centaine d'espèces capturées puis rejetées, mortes, à la mer car sans intérêt commercial. Parmi lesquelles des requins menacés d'extinction... Les poissons profonds sont, de plus, très vulnérables car leur croissance est lente et leur taux de fécondité faible.

Même l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) – dont l'avis publié en juin sert pourtant d'alibi scientifique aux lobbys industriels pour assurer que la pêche profonde est une pêche durable – a fait une mise au point la semaine dernière. Ce fameux article assurait que grâce à la fermeture momentanée de zones de pêche depuis 2003 et au contrôle des bateaux, les quotas pouvaient être revus à la hausse pour les trois espèces les plus pêchées (sabre, grenadier et lingue bleue). Mais, au cours d'une table ronde sur la pêche en eaux profondes organisée à l'Assemblée nationale, le directeur de l'Ifremer, Patrick Vincent, a précisé que l'article ne reflétait pas «la position» officielle de l'institut. Il a aussi expliqué que pour ces trois espèces, on était «conduit» vers la durabilité mais à «un horizon indéterminé» et que pour les autres, les connaissances restaient «insuffisantes» pour en tirer des conclusions similaires.

**PALANGRE.** A une semaine d'un vote au Parlement européen sur une proposition de la Commission européenne pour réglementer la pêche profonde dans l'UE et dans l'Atlantique Nord-Est, la fondatrice de **Bloom**, Claire Nouvian, salue la décision du groupe Casino comme «une nouvelle encourageante». «La Commission européenne ne propose

pas d'interdire les pêches profondes mais d'éliminer les méthodes les plus destructrices», souligne-t-elle. Elle souhaite encourager une méthode plus durable – la palangre, c'est-à-dire des lignes avec hameçons et appâts – qui génère aussi six fois plus d'emplois que le chalutage profond. Les filets maillants et les chaluts de fond seraient interdits au-delà de 600 mètres.

Depuis quinze mois, cette proposition est fortement combattue par la France. Et pour cause : Claire Nouvian souligne que neuf des onze navires concernés sont français. Six font partie de la flotte d'Intermarché, la Scapêche, qui réalise 85% des captures françaises et travaille à partir du port de Lorient. Le navire qui appartient au groupe Euro-nor (9% des captures) est basé à Boulogne. Une ville dont Frédéric Cuvillier, le ministre français délégué à la Pêche, a été maire jusqu'en 2012... Ce dernier défend résolument la pêche profonde «l'une des plus réglementées et des plus vertueuses», a-t-il déclaré à l'Assemblée nationale le 25 juillet.

Dans un sondage réalisé par BVA pour l'association **Bloom** du 15 au 18 novembre, 71% des Français interrogés souhaitent pourtant «un soutien de François Hollande» à la proposition européenne de bannir cette pratique destructrice.

Quant à la pétition lancée par l'association pour interpeller le président de la République et lui demander de se rallier à la proposition d'interdiction, elle a connu un succès fulgurant grâce à la bande dessinée que Pénélope Bagieu a postée le 18 novembre sur son blog. Drôle et pédago, la BD rappelle notamment que «malgré les millions d'euros d'aides publiques qu'ils perçoivent, les navires industriels sont tous défi-

citaires». En deux jours, elle a été retweetée 5 000 fois, «likée» 192 000 fois et partagée plus de 180 000 fois sur Facebook... La pétition totalise désormais 682 000 signatures, qui doivent être remises aujourd'hui à l'Élysée. ◀

## Les poissons profonds sont très vulnérables car leur croissance est lente et leur taux de fécondité faible.



Extrait d'une BD de Pénélope Bagieu qui a popularisé une pétition contre la pêche profonde. D.SSIN PÉNÉLOPE BAGIEU

### REPÈRES

Entre 2002 et 2011, les quotas fixés pour les espèces profondes ont été, dans 60% des cas, supérieurs aux avis scientifiques visant à assurer la survie. Dans la moitié des cas, les captures ont dépassé les quotas (étude de Sebastian Villasante dans *Ocean & Coastal Management*).

«Le chalutage profond n'est viable ni écologiquement ni économiquement et ne tient que grâce aux subventions.»

Philippe Cury expert en gestion écosystémique des ressources marines

# 71%

C'est la part des Français qui souhaitent que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdiction de la pêche profonde au chalut, selon un sondage BVA réalisé en ligne pour l'association Bloom du 15 au 18 novembre sur un échantillon représentatif de 1007 personnes.